

## La Commune de Saint-Romain (Canton de Monpazier)

Cette commune est limitée à l'est par celle de St-Marcory, à l'ouest par celles de Sainte-Croix et de Lolme, au sud par celle de Marsalès et enfin au nord par celles de St-Avit-Rivière et de Montferrand-du-Périgord.

D'après diverses sources étymologiques, Saint-Romain aurait successivement porté les noms suivants : en 1024 Villam Romanorevilla, en 1096 Villa ad Sanctum Romanum, en 1110 Ecclesia de Sancto Romano, en 1182 et en 1365 (d'après le compte de fouage de la châellenie de Montferrand, dont Saint-Romain dépendait) ; puis , en 1556 Sanctus Romanus (bénéf. de l'évêque de Sarlat), on trouve également, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Saint-Rome (châellenie de Montferrand : archives de Pau), dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : Saint-Romain-de-Montferrand, car en 1793, elle était intégrée dans la Canton de Montferrand (district de Belvès), enfin au cours du XIX<sup>e</sup> siècle elle fut définitivement nommée administrativement (et officiellement) Saint-Romain-de-Monpazier.

Le titulaire et patron de la paroisse de Saint-Romain est, cela se conçoit, Saint-Romain de Rome, dont la fête se célèbre le 09 Août ( collat. l'évêque de Périgueux). Ce saint respectable était, au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, un valeureux soldat de la garde personnelle de l'empereur Valérien, ayant assisté au martyre de Saint-Laurent d'Aragon et ému par sa sincérité, il se fit baptiser par ce dernier. L'empereur, l'ayant appris, fit décapiter Romain le 09 août 261, non sans lui avoir fait subir, auparavant, d'horribles tortures.

La population de la commune se répartit surtout dans l'ouest de son territoire, il n'y a qu'environ 1/5<sup>e</sup> des habitants qui occupent le reste de sa superficie laquelle atteint, globalement, 748 hectares. Cette population était en 1815 de 234 habitants, en 1876 de 245, en 1911 de 145, en 1937 de 110 et en 1991 de 78 habitants. C'est dire que cette petite commune n'échappe pas à l'inexorable règle de désertification de nos campagnes. La commune en question forme, de l'ouest à l'est, une langue de terre ayant un peu plus de cinq kilomètres de long sur une largeur moyenne d'environ mille cinq cent mètres.

Les lieux principaux sont les suivants :

- le bourg de Saint-Romain, situé dans un vallon
- « Pommarty » dont l'altitude atteint 218 mètres
- « Boussac » ou « Boussat » à 177 mètres
- « Gaugeac » à 156 mètres

Il y a encore « Monsignac », le « Cazalou », le « Bourdial », « Jean d'Auvergne », puis « Marqueysol », les fermes et l'étang de « La Nauze » et enfin « Le Monge » où se trouvait un petit prieuré cisterien dépendant de l'Abbaye de Cadouin.

A l'est du bourg, sur un plateau distant de 1600 mètres, une superficie de six hectares, (appelée « Le Camp ») est soulignée par de très nombreuses levées de terrains et par diverses circonvallations. Ce « Camp » est situé entre « Le Bourg », « La Nauze », « Marqueysol » et « Pommarty ». Il est vraisemblable qu'il y eut à cet emplacement un camp romain, d'ailleurs, certains noms de lieux démontrent (par leur toponymie ou leur étymologie) une présence romaine ou gallo-romaine : « Monsignac », « Boussac », « Gaugeac » : où l'on découvrit près de la fontaine de 'Fonréal' (Fon-royale) des éléments de pavage gallo-romains à 4 mètres de profondeur.

« Gaugeac » est d'ailleurs une déformation du mot gallo-romain « Gauliac » venant de la racine gauloise « gaouÿ » qui signifie « endroit marécageux ou baignant dans l'eau ». Nous avons aussi le lieu-dit « Marqueysol », qui est une déformation tardive du nom gallo-romain « Marqueyssac » ou « Marqueyssat », selon les régions, étymologiquement, ce nom désigne la proximité d'un camp fortifié (voir texte sur le 'Réseau routier d'Agrippa dans le département de la Dordogne' par le Docteur Trassagnac et dans plusieurs Bulletins de la Société historique et archéologique du Périgord).

D'autre part le nom du lieu-dit « La Nauze », possède une origine gauloise qui signifie : mare, ruisseau, ou étang pavé et empierré. Complémentairement à cela, près du lieu-dit « Boussac », nous avons cru déceler l'emplacement d'un petit sanctuaire ou « Templum » carré, lequel était certainement dédié à l'ondine (ou déesse des eaux) régnant sur cette source intarissable, dont les eaux ont des vertus bénéfiques pour l'estomac, les intestins et le foie.

Le territoire de la commune concernée a toujours été fréquenté par l'homme depuis près de deux cent mille ans. Nous y avons récolté quelques silex taillés, en divers lieux, dont en particulier de l'Acheuléen, du Moustérien, de l'Aurignacien, du Périgordien et du Néolithique. Il existe dans une vallée, entre les champs et les bois, près d'un chemin, une grosse pierre tabulaire vaguement en forme de carré aux coins arrondis, dont la circonférence atteint environ quatre mètres et l'épaisseur 1,80 mètre. Ce mégalithe, qui pourrait être la table d'un dolmen, sert de limite aux angles des communes de Saint-Marcory, Saint-Avit-Rivière et Saint-Romain. Il y a aussi près de « Boussac », à une croisée de chemins, ce qui vraisemblablement était un menhir que l'on nomme le « Roc de Nanty ». Ce mégalithe est couché et légèrement enfoncé dans le sol, il mesure près de 4,50 m de longueur pour une largeur et une épaisseur d'un bon mètre. Avant la guerre de 1914, un curé du canton de Monpazier tenta de fouiller autour de ce rocher, mal lui en a prit car le propriétaire d'alors le cita devant le juge de paix, le prêtre eut une amende de 10 francs. Après la guerre de 39/45, un olibrius de Monpazier chercha à le briser en croyant y trouver un trésor. Il y plaça une charge de dynamite et réussit simplement à faire partir deux ou trois éclats de roche, par contre, le paysan lui courut longtemps après avec une fourche menaçante et l'on ne revit plus cet individu dans les parages.

Les terrains de cette commune sont parfois argileux, parfois sablonneux, ils reposent sur une série rocheuse puissante, que l'on appelle en géologie, les calcaires Maëstrichtiens. Ces calcaires ont été activement exploités (et le sont encore à l'heure actuelle), c'est la raison pour laquelle on retrouve pas mal de carrières, surtout le long du ruisseau affluent de la Couze, nous avons nommé « La Véronne » ou « La Beyronne ». Sur le flanc de ces rochers, en bordure de la route de « La Véronne » et de celle qui monte au bourg, il existe plusieurs abris sous roche et une grotte à double porche d'entrée. Les terres ne sont pas toujours d'un gros rapport et selon les circonstances : gelées dévastatrices, grêle, sécheresse, maladies des plantes ou des humains, la misère et la famine étaient autrefois assez fréquentes. On retrouve par exemple, le fait qu'en 1634, Antoine Ladon qui était pour lors scindic de la paroisse, écrivait au sieur Ducluzeau, qui était décimateur à Monpazier, que la paroisse de Saint-Romain étant petite et d'un mauvais terroir, cela était la cause (avec la grêle, la sécheresse et la peste chez les habitants dont il ne restait plus qu'un dixième) qu'ils ne recueillaient, cette année-là, que très peu de seigle, très peu de vin et presque pas de châtaignes. Suite à cette épidémie, il y avait les trois quarts des fermes qui étaient désertes et entièrement vacantes attendant que quelqu'un veuille bien les exploiter.

L'église est annexe de la paroisse de Lolme, elle comprend deux parties bien distinctes. La première se compose d'une chapelle assez petite, construite au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que le chœur (sans grand intérêt). La seconde partie, beaucoup plus ancienne, est formée par une tour rectangulaire de 8 m sur 6,50 m et douze mètres de haut. La tour n'avait, au début, qu'une seule et unique porte, sans intérêt architectural car sans ornement. Une

seconde porte fut pratiquée du côté nord (dans le mur qui fait deux mètres d'épaisseur). Dans ce mur, on trouve un escalier en pierre (dont l'entrée se situe à l'intérieur de l'église à cinq mètres du sol), cet escalier permet d'accéder au premier étage de la tour. Cet ouvrage faisant partie intégrante de l'édifice religieux, nous paraît lui conférer un caractère défensif et semble avoir servi de refuge dans les temps troublés. Dans le cimetière, près de l'église, subsistent des fondations anciennes qui pourraient être celles d'une chapelle romane ayant précédé l'église actuelle. D'après les anciens de la commune, il y avait un souterrain qui donnait accès au cluzeau de « Marqueysol » et au « Moulin à Vent de Lama ». Certains prétendent que, durant la révolution, l'autel aurait été brisé par deux vandales habitant dans la commune, lesquels furent poursuivis à coup de pierres, par les fidèles lorsque le culte y fut rétabli. A la suite de ces incidents, l'un des deux goujats fut atteint d'une affection ophtalmique dont il ne vit jamais la fin. D'autres insinuent que ce fut sa punition pour avoir perpétré ce sacrilège.



Eglise de St Romain de Monpazier



Photos J-M Baras (12/2014)

La petite cloche de l'église porte la date de 1753 et le nom du curé Malaurie. Il y avait aussi deux fours contigus à l'église, un petit et un grand. Le petit devait servir au prêtre de la paroisse pour faire son pain lorsqu'il résidait encore sur les lieux puisqu'il y avait, près de là, un presbytère. Le grand four devait servir à faire le pain pour les gens de la commune qui se réfugiaient à l'église en cas de danger. Bien qu'il y ait près de deux cents ans que les prêtres n'habitent plus à Saint-Romain, certains d'entre eux ont cependant résidé au presbytère, nous n'en voulant pour preuve que les faits suivants relevés dans les divers registres de la commune et conservés aux archives de la Dordogne.

Voici, par exemple, une note placée au bas d'un acte de mariage enregistré le 23 Vendémiaire de l'an IV, par Pourquery, officier public à cette époque : « le mariage a été fait par le citoyen Malaurie, curé de la dite paroisse ». Mais, un autre acte de mariage daté du 1<sup>o</sup> Brumaire de l'an IV dit que « le mariage a été fait par le citoyen curé de Salles-de-Belvès » et un troisième acte daté du 21 Nivose de l'an V « a été fait par le citoyen curé de la paroisse de Saint-Marcory ». Ce sont les seuls actes qui fassent mention d'un prêtre durant cette période agitée. Le curé Malaurie aurait été, dit-on, le dernier prêtre de la paroisse de Saint-Romain et se serait fait inhumer sous l'autel de l'église en Décembre 1794. Il paraîtrait que, d'après le Concordat de 1801, c'était Saint-Romain qui était le chef-lieu de paroisse et que, si les prêtres résidèrent ensuite à Lolme, c'est que le presbytère était plus convenable et en meilleur état. Il servait pourtant de salle de classe en 1877, mais non de logement pour les instituteurs, il était en ruines en 1910.

Jusqu'à la fin du XIX<sup>o</sup> siècle (aux alentours de 1885), il y avait plusieurs tisserands à Saint-Romain, mais en 1900, il n'y en avait plus aucun en activité. En ce qui concerne le

déclin et la désertification des paroisses rurales, dont nous parlions plus haut, la baisse constante de leur population en est une preuve accablante : en 1910, il y avait dix habitants à « Monsignac » et plus que 2 aujourd'hui, à « Marqueysol » il y en avait alors 18, maintenant plus que 6 ; à « Gaujac » il y en avait également 18, actuellement 2, à « Jean d'Auvergne » il y en avait 14 et à ce jour il n'y en a plus que 4, à « Boussac » il y en avait 15 et actuellement 7, « Le Monge » et « Pomarty » réunis comptaient en tout une trentaine d'habitants et à présent il n'y en a plus que 10.

En 1844, il y avait 76 maisons habitées dans cette commune, en ce moment-ci il n'y en a plus que 29.

En l'an IX, il était fait mention, pour la première fois dans les actes de l'Etat Civil de Saint-Romain, de l'arrondissement de Bergerac, et en l'an XIII, on retrouve des passages concernant l'appartenance de cette commune au sein du canton de Monpazier. En 1793, la commune est administrée par le citoyen Jean Pourquery, qui signe « Pourquery, officier public ». En l'an IX seulement il prend le titre de maire. Le citoyen Joseph Séronnie était alors Procureur de la commune de St Romain ; Jacques Pourquery était désigné comme exerçant la profession de « Gendarme » et domicilié au « Bourdial ».

Quelques années plus tard, son propre fils exerce la même profession. Nous n'avons rien retrouvé concernant les maires de cette commune avant 1793.

Par contre, après cette date, nous avons relevé ce qui suit : Jean Pourquery, maire domicilié au « Bourdial », qui mourut le 2 Germinal de l'an XI à l'âge de 88 ans. Ensuite, ce fut le nommé Joseph Barge qui fut maire de l'an XI à 1808, il employa d'ailleurs les mots de huitante ans et nonante deux dans deux actes de décès. Ensuite, est mentionné le nom de Hugues Pourquier, domicilié à « Boussac », maire de 1808 à 1815. Après ce dernier, nous avons relevé le nom de Mousson de Lestang, maire de St Romain de 1815 à 1830, sans doute domicilié à « La Nauze ». De 1815 à 1817, il signait Mousson de Lestang, puis après 1817 Mousson-Lestang ou Mousson tout court et enfin Mousson de Lestang dans tous les actes établis durant l'année 1830. Ensuite, on trouve mention d'Antoine Mousson de la Nauze (certainement le fils ou le neveu du précédent), maire de Mai 1871 à Mars 1874. Après cette date, on ne trouve plus trace des Mousson-Lestang ou des Mousson de la Nauze dans la commune de Saint-Romain.

Nous avons retrouvé aussi, le nom de Joseph Fauvel, nommé maire en Octobre 1830, fonction qu'il assumera jusqu'en 1847. A partir du 1<sup>o</sup> Janvier 1847, ce sera un nommé Jean Jalès qui sera maire jusqu'en 1860, ce dernier était domicilié au « Bourdial ». Celui qui lui succédera sera Mr Magimel, domicilié au lieu-dit « Boussac », d'Octobre 1860 au 13 Mai 1871, date de son décès. De 1871 à 1874 ce fut, comme nous l'avons dit plus haut, Antoine Mousson. De Mars 1874 à 1878, le maire se nommait Gouzot. Le 7 Janvier 1878 c'est Alban Parsat qui est élu maire jusqu'en 1881 date à laquelle il est remplacé par Jean Jalès jusqu'à sa mort en 1904. Ensuite le maire fut Aubard Pierre.

Elysée Cérou

## Bibliographie

- Documents d'Archives de la Dordogne.
- Documents d'Archives de Bergerac.
- Documents d'Archives de la Gironde.
- Documents d'Archives du Groupe Archéologique de Monpazier.
- Divers bulletins de la S.H.A. Périgord.
- « Dictionnaire des Paroisses du Périgord » de R.P. Carles.  
Chez édit. Du Roc de Bourzac – 1884.
- « Histoire du Périgord » de J.J. Escaude
- « Le Canton de Monpazier » de Dr L'Honneur dans le 'Périgourdin de Bordeaux' -  
1937.
- « Dictionnaire Topographique de la Dordogne.  
Du Vicomte A. de Gourgues – Paris – 1873.
- « Vie des Saints » (dictionnaire Hagiographique) du révérend père Fr. Giry. 1859.
- « Histoire de la Gaule Romaine » de J.J. Hatt 1970. Payot –Paris- 1970.
- « La Gaule » de Ferdinand Lot, chez Fayard -1947.
- « Les Civilisations Néolithiques de la France dans leur contexte Européen » de G.  
Baillard , Picard-1976.
- « Histoire de la Gaule » de C. Jullian, Paris - 1971.
- « Histoire de l'église » de L. David, Paris-1910.
- « Les Premiers Siècles de l'Eglise » de Bernardi 1987.
- « Toponymie Française » de A. Vincent Brionne 1981.



Le Roc de Nanty Photo J-M Baras (2013)

© Copyright